



Commune de
Essigny-le-Petit

Secrétariat ouvert
le lundi et le jeudi
de 18 h 30 à 19 h 30

Téléphone
03 23 07 96 79

Télécopie
03 23 63 77 71

Courriel
mairieessignylepetit@orange.fr

Site
<http://essignylepetit.ifrance.com>

Adresse
273, rue de Saint-Quentin
02100 ESSIGNY-LE-PETIT

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 16 mars 2008

Election d'un secrétaire de séance : Patrick Pertus

Nomination de deux assesseurs : Olivier Bachelet et Virginie Dambre

Election du maire :
Claude Vasset est élu à la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin

Détermination du nombre des adjoints :
Le nombre des adjoints est fixé à 3 (9 voix)

Election des maires adjoints :

Election du 1^{er} maire adjoint :

Gérard Guilbert est élu maire adjoint à la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin

Election du 2^{ème} maire adjoint :

Patrick Pertus est élu maire adjoint à la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin

Election du 3^{ème} maire adjoint :

Virginie Dambre est élue maire adjointe à la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin

Montant des indemnités des maire et adjoints

Il est fixé librement par le conseil municipal. L'indemnité maximale pour le maire d'une commune de moins de 500 habitants est de 636,01 € par mois. Pour chaque maire adjoint, elle est au maximum de 246,92 €.

A l'unanimité, elle est fixée à 115 € par mois pour le maire et chacun des maires adjoints.

Election des délégués dans les organismes intercommunaux

Communauté d'agglomération de Saint-Quentin :

Titulaire : Claude Vasset

Suppléant : Olivier Bachelet et Virginie Dambre

Syndicat intercommunal scolaire du Noirieu :

Titulaires : Olivier Lemoine, Patrick Pertus, Dominique Thaissart

Suppléant : Olivier Bachelet

Syndicat intercommunal d'aide à domicile :

Titulaires : Geneviève Douay, Stéphane Lesueur

USEDA (Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne)

Titulaires : Gérard Guilbert, Roland Roger

Centre communal d'action sociale

Le conseil municipal fixe à 6 le nombre de ses délégués.

Titulaires : Virginie Dambre, Geneviève Douay, Guy Laporte, Stéphane Lesueur, Patrick Pertus, Roland Roger.

Formation des comités consultatifs :

Ils sont ouverts aux Essignyacois. Un appel à candidature sera lancé dans la commune.

Ils sont au nombre de 4. Le premier magistrat est président de tous les comités. Chaque comité élira son vice-président.

« **Finances** » : le bureau municipal + Olivier Bachelet + Guy Laporte

« **Travaux – Voirie** » : Gérard Guilbert, Guy Laporte, Olivier Lemoine, Stéphane Lesueur, Patrick Pertus, Roland Roger

« **Environnement, cadre de vie** » : Geneviève Douay, Olivier Lemoine, Patrick Pertus, Roland Roger, Dominique Thaissart

« **Loisirs et animation** » : Geneviève Douay, Guy Laporte, Stéphane Lesueur, Patrick Pertus, Dominique Thaissart.

Commission communale des impôts directs :

Elle délibère sur la valeur imposable des biens immobiliers (bâti et non bâti) sis dans la commune.

Elle est composée de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants choisis par le directeur des services parmi 24 contribuables retenus par le conseil municipal.

Sont candidats : Olivier Bachelet, Geneviève Douay, Gérard Guilbert, Guy Laporte, Olivier Lemoine, Stéphane Lesueur, Patrick Pertus, Dominique Thaissart.

Questions diverses : le conseil avale la proposition du précédent comité consultatif sur l'emplacement de la barque fleurie : l'espace pique-nique du bord de Somme.

Prochaine réunion : le vendredi 28 mars à 18 heures. (Heure prévue de fin de réunion : 20 heures).

A l'ordre du jour : les taux 2008 des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) ; l'approbation des comptes 2007 ; le budget 2008.

Vu pour être affiché à la porte de la mairie le 21 mars 2008

Essigny-le-Petit, le 20 mars 2008

